

Compte rendu du Conseil d'École du mardi 11 juin 2013

Membres du conseil d'école

parents élus : Mmes Viera-Cardoso (Classe MS), Souriau (Classe GS), Rousseau (Classe MS),
Mmes Rzepecki (Classe MS), Sutton (Classe PS), M. Garzenne (Classe MS)
suppléants : MM. Darfeuille * (Classe MS), Barou * (Classe MS), Giarmana * (Classe PS)

mairie : M. Fortier (Maire), Mme Dufraisie (adjointe)
enseignants : Mmes Martin, Troquet , Bourliataux, Riglet, Pelletier, Gilbert et M. Lemaire-Cardoen (directeur)
DDEN : Mme Maechler

RASED : Mme Simonnet (*Maîtresse E*)

Invités (personnel communal) : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dorard, Dupont, Girault, Pelloquin.

Absents / Excusés * : l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription (M. Seweryn), les 2 AVS,
Mme Clamaran (*enseignante*) et Mme Loiseau (*APE*).

Équipe pédagogique à la rentrée 2013 et aides

Pas de changement pour les enseignants sauf pour la personne qui assure la décharge de direction ; le jour aussi (*ce sera le lundi*). Nous aurons besoin d'une AVS pour l'accompagnement d'au moins un enfant en situation de handicap. Les enseignants souhaitent qu'il y ait une continuité dans le suivi de cet enfant.

Pas d'espoir de voir l'affectation d'une EVS (*aide administrative*) pour la rentrée. Comme il a été déjà dit (*et cela a encore été démontré tout au long de l'année*), sans cette aide, de nombreuses tâches ne peuvent plus être pleinement réalisées (*accueil, bibliothèque, téléphone, rangement, classement...*).
RASED : une psychologue scolaire et 2 maîtres spécialisés (sans changement).

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2013

Il y avait cette année entre 157 et 164 enfants, dans des classes de 24 à 30 élèves. Les prévisions pour septembre sont en légère baisse suite au départ de familles ayant quitté Bléré.

	PS	MS	GS
prévisions Sept. 2013	53	50	57
	Soit prévision de 160 au lieu de 162 en avril		

Point sur les actions du « Projet d'école » menées au cours de cette année :

Les différents points ont été évoqués lors des précédents Conseils.

Suivi des actions en cours :

➤ Projets dans chaque classe

Les PS ont aménagé un mini jardin dans la cour de l'école (dans un des parterres) et sur la terrasse qui donne sur la place avec l'aide d'une intervenante (*Catherine, du « Jardin de Caracol et Coliflor »*) qui a aussi permis aux MS de découvrir les couleurs végétales et le papier recyclé et enfin aux GS de découvrir la laine (*financement Coopé + Mairie 1.000€ + A.P.E. 600€*).

➤ École et Cinéma

Les GS ont bénéficié de 3 films dans l'année et les PS / MS de 1 film, projetés au Centre Socio Culturel. L'an prochain, les PS / MS devrait pouvoir profiter de 2 films. Les séances sont facturées 2,50 € / élève, coût supporté par la coopérative scolaire.

➤ Décloisonnements (*Arts Plastiques, Scientifique et Prévention*) pour les MS/GS

Nous en sommes à la dernière période du décloisonnement (*prévention des risques domestiques, de la rue et environnementaux*) qui se fait tous les vendredis, jour de décharge de direction (un enseignant en plus dans l'école).

➤ Semaine équilibre, dojo

Au mois de mai, les 2 classes de GS sont allées ½ journée à l'école élémentaire.

La demande de prêt par l'Association « Tennis de Table » de sa salle qui jouxte le dojo sera renouvelée l'an prochain. Encore merci aux parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner lors de ces activités.

➤ Liaison GS/CP et préparation des futurs PS

Les GS vont être accueillis à l'école élémentaire prochainement. Ils déjeuneront au SELF les 17 et 21/06. Les futurs PS seront accueillis samedi 15 juin avec leurs parents par les enseignants et le personnel municipal. La salle de restauration sera ouverte.

➤ Sorties scolaires, fête des Écoles

Toutes les sorties se sont faites sous le soleil ! Les PS ont visité une ferme pédagogique. Les MS sont allées au « Parc de la Récréation ». Les GS au parc animalier de « La Haute Touche ». Voir les articles en ligne sur le site de l'école. Le coût total est de 2.700 € dont 1.700 € de cars pour la Mairie, 500 € pour la Coopérative (participation des familles, 500 €).

Fête de fin d'année le 29 juin avec l'école élémentaire. L'aide de parents sera indispensable pour le bon déroulement de la journée organisée par l'A.P.E.

Prévention, santé :

Pour les PS : l'orthoptiste est passé en janvier pour tous.

Pour les MS : environ 25 élèves vus par la puéricultrice seule puisqu'il n'y a pas de médecin PMI.

Pour les GS : le médecin scolaire (*aide de l'infirmière*) a rencontré tous les enfants et leurs parents (*à partir de la GS, les élèves dépendent de la « Santé Scolaire » d'Amboise et plus de la PMI*).

Le RASED : Mme Simonnet, maîtresse E, informe le Conseil sur le rôle des intervenants et les actions (*voir sur le site de l'école l'article consacré au RASED*).

Budget 2013 :

Pour les crédits, cf. compte rendu de mars. Une **subvention de 1.000 €** a été votée pour les animations d'avril et mai prises en charge par la coopérative OCCE.

Pour le budget CARS (*destiné aux sorties scolaires*), un rééquilibrage a été opéré avec le crédit « Noël » pour compenser le coût des transports qui a augmenté sensiblement. La municipalité n'a pas accordé de rallonge cette année. La Coopérative OCCE de l'école couvre les éventuels dépassements.

Les autres budgets sont en augmentation de 2% environ ou stables. (*pour info, voir le CR du dernier Conseil Municipal qui donne les coûts de frais de scolarité des élèves de Bléré : 1.140 € / 365€*)

Travaux :

Par manque de temps lors de ce Conseil, ce sujet n'a pas été détaillé. Seuls les points concernant l'isolation des classes de l'étage, l'aménagement des cours avec notamment la récupération de l'ancien jardin derrière l'école et la réfection des blocs sanitaires (*Voir les comptes rendus des précédents Conseils pour les détails*).

La structure de la cour a « rendu l'âme » en ce mois de Juin après une quinzaine d'années au service des élèves ! Son remplacement se fera cet été, pour quelques 8.200 €.

Cet été aussi, le Centre de Loisirs de Bléré va occuper des locaux en Juillet. Ils en assureront le ménage en fin de mois. Une rencontre a eu lieu en mai entre la mairie, l'ALSH et les écoles.

Le restaurant scolaire :

La fiche d'inscription 2013/2014 est distribuée cette semaine. Elle doit être remise en mairie AVANT la rentrée.

La Commission Extra Municipale créée fin 2010 incluant des parents élus au Conseil d'École s'est réunie quelques fois cette année. Mme Dufraisse nous communique quelques points abordés :

- en maternelle, tout se passe bien ;
- augmentation des tarifs en 2013/2014 + 0,10 € en maternelle et 0,20 € en élémentaire. La municipalité ne fait payer aux familles que la partie fournitures du prestataire. Les frais de fonctionnement et de personnel sont à la charge du contribuable. Le déficit est de 60.000 € cette année ;
- accueil des familles des futurs PS le samedi 15/06 au restaurant scolaire par Mme Dufraisse.

préparation des GS et PS

GS → on reconduit la visite et le repas en juin (les 17 et 21/06)

PS → on organise les premiers jours de la rentrée avec plus d'adultes : des agents municipaux seront présents en plus du personnel de service. Un enseignant de PS accompagnera aussi les enfants les 3 premiers jours en décalé, à partir de 11h45.

Coopérative scolaire.

Mme Martin fait un point comptable de la coopérative OCCE. Cette année, la coopérative de l'école a financé principalement le coût pédagogique des sorties de mai et juin, les animations jardin, papier et encres (2.000€ env°), les séances de cinéma (625 €), les assurances et adhésions (364 €). L'achat de nouveaux tricycles est prévu.

Les principales recettes sont la vente des photos scolaires (1.370 €) de novembre et les cotisations des familles (1.600 €). La vente de livres à prix TRES réduits (1€) a rencontré un réel succès.

Après avoir été maintenue à 12 € longtemps, puis baissée à 10 € depuis 3 ans, nous prévoyons une augmentation de la cotisation pour la prochaine rentrée.

L'Association des Parents d'Élèves : *[Par membre présent de l'APE] → Mme Souriau*

Pour la « fête des écoles » du 29 juin, des bras sont nécessaires le matin et à partir de 14h pour « tenir les stands ».

Questions diverses

La municipalité a voulu mettre en place le système de « **PEDIBUS** ». Ce projet a été abandonné faute de parents volontaires.

Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil d'École Exceptionnel prévu le 28 mai n'a pu avoir lieu.

La municipalité a mis en place une commission le 04 juin dont la composition est la suivante :

Pour la mairie, M. Fortier, Mme Dufraisse et la directrice des services. 2 parents élus et 2 enseignants pour chacune des deux écoles (*pour la maternelle, Mmes Rzepecki et Viera-Cardoso*).

Les enseignants des 2 écoles se sont réunis fin mai pour harmoniser les demandes et les souhaits. Ils ont étudié les différentes possibilités d'aménagement du temps scolaire : elles sont disponibles sur le site internet de l'école maternelle. S'y référer pour comprendre le vocabulaire spécifique parfois employé ci-dessous.

M. Fortier liste quelques points qui alimentent les réflexions :

- ✓ les TAP sur le temps du midi. Il ressort des premières réunions avec les intervenants susceptibles de venir (sport...) que le créneau est mal placé (difficile de trouver du monde à cette heure) ;
- ✓ les 45' du midi sont trop courtes ;
- ✓ il faudrait environ 23 animateurs sur les 2 écoles ;
- ✓ il faudrait autant de lieu le midi plus des salles pour les enseignants en APC (aide aux élèves) ;

- ✓ des enfants devront se déplacer (pour aller sur les courts de tennis, au dojo, au CSC...). Sur 45' est-ce possible ? Avec qui ?
- ✓ quid du niveau de qualification des intervenants (diplômés d'état... ?) ;
- ✓ les enfants n'auront plus, le mercredi matin, leurs activités sportives, culturelles ou l'ALSH. D'où modifications des structures associatives et de leurs personnels ;
- ✓ les repas du mercredi au restaurant scolaire seront réservés aux enfants pris en charge par l'ALSH – c'est une décision ;
- ✓ Qui paye le surcoût (*environ 100.000€*) ? les impôts locaux qui augmenteront ;

Des contacts avec la mairie d'Amboise sont programmés pour étudier une des pistes horaires, celle qui prévoit 2 jours courts et 2 jours longs. La municipalité veut au maximum éviter de combler ces TAP par de la garderie. Ce serait économiquement justifiable mais n'irait pas dans le sens premier de cette réforme : l'aménagement des rythmes de l'enfant.

Après débats, les membres du Conseil réaffirment la volonté qu'avant les vacances d'été, le cadre général de l'organisation à venir en septembre 2014 soit défini. Cela permettrait dès la rentrée prochaine, de trouver et recruter les intervenants nécessaires et préparer au mieux les changements à venir pour tous les partenaires et de s'attacher aux contenus au plus vite. Une nouvelle réunion de la « commission des rythmes scolaires » pourrait être envisagée.

Le 13 juin 2013, le directeur